



Invitation presse

Mercredi 13 décembre 2023

Cérémonie de parrainages républicains à Grenoble

Samedi 16 décembre à 10h

► Salon de l'Hôtel de Ville, 11 bd Jean Pain

En présence de

► **Laura Pfister**,
Adjointe à l'égalité des droits, l'Administration générale et la Questure
► **Myriam Laïdouni-Denis**, Vice-Présidente de l'ANVITA

Samedi 16 décembre, la Ville de Grenoble organise une nouvelle cérémonie de parrainages républicains. Pour la troisième fois consécutive, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) mobilise plusieurs collectivités membres du réseau dans le cadre de la journée internationale des migrant-es. Ainsi, le samedi 16 décembre, plusieurs collectivités organiseront des cérémonies de parrainages républicains.

Grenoble, Bègles, Strasbourg, Rouen, Annecy, Malakoff... Ces villes se mobilisent avec les actrices et acteurs associatifs locaux pour parrainer plus d'une centaine de personnes exilé-es, quel que soit leur statut juridique, et reconnaître la légitimité de leur présence sur le territoire.

Le parrainage républicain est une tradition remontant à la Révolution française, lorsque deux citoyen-nes en parrainaient un-e troisième, l'accueillant ainsi au sein de la République française. Il contribue à créer un mouvement d'opinion pour restaurer le droit des migrant-es, des exilé-es et réfugié-es à la citoyenneté et s'inscrit dans une volonté commune de mettre en place une autre politique d'immigration et d'accueil.

Le parrainage républicain possède une valeur officielle mais n'a aucune valeur juridique. Il s'agit d'abord d'une action symbolique où les personnes exilées sont reconnues comme des membres de la société à part entière par les citoyen-nes et les élu-

es.

À travers l'organisation de ces cérémonies nationales, l'ANVITA vient aussi dénoncer et rendre visible la situation des migrant-es en France et rappeler l'obligation légale de l'État sur la mise à l'abri inconditionnelle, en période de grand froid comme en toute saison, de chaque personne en situation de détresse, conformément à l'article L 345-2-2 du Code d'action sociale et des familles.

Cette année, les cérémonies s'inscrivent dans le contexte particulier du débat sur la loi asile et migration proposé par le gouvernement et rejeté hier par l'Assemblée Nationale, dont l'ANVITA et les collectivités membres ont pointé les risques. Par exemple, celui d'une immigration choisie en fonction des besoins économiques du pays, masquant ainsi le caractère humain et philosophique des questions migratoires.

A Grenoble, les parrainages sont historiquement réalisés par l'APARDAP en lien avec la Ville de Grenoble. 3aMIE et RESF s'associent également à l'édition 2023.

L'APARDAP est une association républicaine fondant son action sur la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle a pour objet général de favoriser l'accueil et l'insertion des personnes étranger-es migrantes. Le parrainage républicain est l'objectif premier de l'APARDAP, un rôle qui répond à une mission d'accueil des étranger-es quel que soit leur statut administratif. L'association par cet acte civique de parrainage contribue à l'acquis républicain du droit d'asile. 3aMIE a pour mission l'accueil, l'aide et l'accompagnement des jeunes migrant-es isolé-es non scolarisé-es à travers l'éducation et la rencontre. Les associations 3aMIE et RESF sont basées à Babel Saint Bruno mis à disposition par la Ville de Grenoble.

Depuis une dizaine d'années, près de 2000 parrainages ont été ainsi organisés à l'Hôtel de Ville de Grenoble.

“

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « À Grenoble et dans le reste des villes membres du réseau ANVITA, nous faisons le choix de l'accueil digne de toutes celles et ceux qui arrivent ici, souvent dans des conditions très difficiles. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics que de se poser en remparts contre le racisme et le repli. Le projet de loi du gouvernement rejeté hier par l'Assemblée Nationale est dangereux et à contre-sens de l'histoire à bien des égards : suppression de l'aide médicale d'Etat, restriction du regroupement familial, des conditions d'accès à la nationalité française, suppression des articles portant sur la régularisation des travailleurs et travailleuses des métiers en tension... Tout au long de son histoire, la France s'est construite avec des femmes et des hommes ayant traversé des cols et des mers, et franchi des frontières. La France porte en elle une histoire de lutte commune pour construire une communauté nationale. Dans une République, les droits sont le socle de cette communauté. À l'inverse de ce projet de loi indigne, il nous faut faire évoluer nos lois vers l'inconditionnalité. Le rejet de ce texte doit être une première étape pour bâtir un projet basé sur un accueil universel et fraternel conforme aux valeurs de la République. »



Parrainages républicains © Alain Fischer - Ville de Grenoble